

32230



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

CENTRE DE DEVELOPPEMENT SOUS-REGIONAL
POUR
L'AFRIQUE CENTRALE

PLEASE RETURN
TO
ECA LIBRARY

RAPPORT DE MISSION SUR
Quatrième consultation technique
des centres participant à AGIRS et
CARIS

ROME, 7 – 13 juin 98

(Par ELA ELA Amos)

Juin 1998

CASRDC/99/02

I) Introduction

1. La Quatrième Consultation Technique des Centres Participant à AGRIS et CARIS a été organisée, à l'invitation du Directeur Général de la FAO, pour statuer sur les réformes du Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles, proposées par la **Consultation d'experts** du 12 au 15 janvier 1998 à Rome.

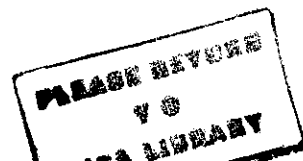
2. Ainsi, par lettre circulaire G/GIL-803 du 3 avril 1998, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, invitait le Centre de Développement Sous-régional pour l'Afrique Centrale (CDSR-AC) de la Commission Economique pour l'Afrique, à participer à cette consultation technique du 8 au 11 juin 1998. J'ai été désigné par le CDSR-AC pour l'y représenter.

II) Les données de base :

LES SUITES DE LA CONSULTATION D'EXPERTS SUR LA REFORTE D'AGRIS ET CARIS DU 12 AU 15 JANVIER 1998 A ROME ;

3. A l'ouverture de la consultation, une allocution a été prononcée par Le Directeur Général Adjoint de la FAO, au nom du Directeur Général. Il a brossé l'historique des systèmes AGRIS/CARIS.

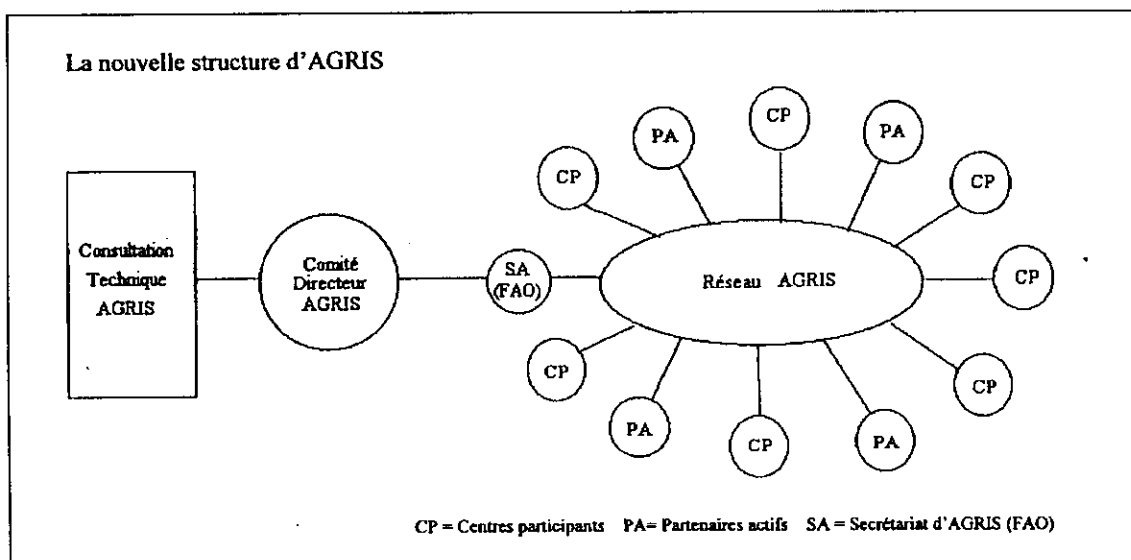
4. Après l'élection des membres du bureau des séances, à l'issue de laquelle Ms Pamela Andre (Directrice du National Agricultural Library, USAD, Beltsville) a été plébiscitée comme présidente, le Secrétariat de la consultation a présenté les rapports de la consultation d'experts susmentionnée.



5. En effet, la quatrième **Consultation technique** des centres participant à AGRIS et CARIS du 8 au 11 juin 1998, fait suite à la **Consultation d'experts** du 12 au 15 janvier 1998 de Rome, initiée par le Directeur Général de la FAO. Cette dernière visait la refonte des systèmes AGRIS/CARIS et leur adaptation aux techniques modernes de traitement/diffusion de l'information (Internet et outils assimilés), et à la capacité des pays membres à gérer cette information.

6. Le rapport des experts, soumis à l'approbation de la Quatrième consultation technique, a émis la nécessité de canaliser les efforts vers une meilleure diffusion de l'information agricole, en optimisant le rôle moteur des Etats membres. Les compétences acquises au niveau des systèmes AGRIS/CARIS actuels resteront la base de l'approche du traitement de l'information, mais ces derniers seront plus orientés vers la centralisation, la diffusion de l'information, et le renforcement des capacités locales.

7. La structure qui en découle « serait fondée sur un modèle composé



d'éléments distincts interagissant à divers niveaux. Le premier élément de base serait le réseau AGRIS, qui permettrait des activités continues. Ce réseau dynamique serait supervisé par la Consultation technique AGRIS composée de tous les membres d'AGRIS, qui se réuniraient tous les deux ans ».

8. Un Comité directeur AGRIS, agissant en qualité de représentant de la Consultation technique, jouerait un rôle "d'administrateur" entre les consultations techniques : « La FAO assurerait le Secrétariat du Réseau, coordonnant les activités qui devraient être exécutées dans le cadre d'un programme d'information nouveau et plus dynamique, en étroite partenariat avec les pays membres, ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales qui soutiennent le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'information. ».

9. Les recommandations de la consultation d'experts tenaient en quatre points :

- *L'effort consacré aux systèmes AGRIS/CARIS sera réorienté vers un appui au rôle plus général d'amélioration de la production, de la gestion, de l'accessibilité et de la diffusion des informations agricoles, en accordant une attention prioritaire aux pays ayant les plus gros besoins.*
- *La FAO devra montrer la voie en facilitant l'accès à l'information pour les pays qui ne sont pas reliés à Internet et promouvoir l'accès des pays en développement aux informations agricoles de toute autre source.*
- *La FAO réunira un groupe de travail comprenant des représentants de l'Organisation, de ses Etats Membres, et des organisations partenaires pour préparer un plan d'exécution qui sera soumis à l'examen de la Consultation technique des centres participant à AGRIS et CARIS, en juin 1998. Cette consultation se penchera sur les activités particulières liées à l'introduction de ce nouveau système, notamment le calendrier, les besoins et les questions techniques comme l'indexation, la confirmation des besoins des utilisateurs, la répartition des responsabilités, les tests du modèle WAICENT dans les différentes situations nationales, les coûts et la bonne gestion du nouveau système.*
- *La consultation bisannuelle, qui est à présent une tradition du système AGRIS/CARIS, continuera à se tenir sous une nouvelle forme, devenant un congrès de participants actifs du système et d'autres partenaires du monde de l'information agricole internationale.*

III) Les travaux de la consultation

LA QUATRIEME CONSULTATION TECHNIQUE DES CENTRES PARTICIPANTS A AGRIS ET CARIS, A ROME(ITALIE) DU 8 AU 11 JUIN 1998

10. Les travaux en sessions plénières se sont étalés sur quatre jours, selon le programme annexé à ce document. En voici la quintessence :

11. La FAO a investi dans la mise en place d'une base de données, et d'une série d'outils et de procédures dans le cadre de WAICENT¹. Ces outils sont accessibles depuis le WEB, permettent de promouvoir les publications électroniques, et constituent une base de référence certaine pour le système AGRIS/CARIS.

12. La consultation a reconnu la portée novatrices de ces outils et de la structure proposée, mais a émis quelques réserves :

- L'accès à Internet est parfois difficile, et son exploitation est lourde ;
- Tous les pays membres, notamment les pays en voie de développement, n'ont pas accès à Internet, ou n'ont pas de ressources suffisantes permettant de s'intégrer dans ce système et de gérer l'information subséquente;
- Les processus de traitement des données AGRIS sont laborieux.
- Quant à la nouvelle structure proposée, des réserves ont été émises quant à l'efficience d'une décentralisation du système en l'état actuel ; Elle a suggéré qu'une période transitoire pilote soit promulguée, afin de statuer, au vu de l'évolution du système, sur la nécessité de l'adopter. Du reste les recommandations présentées plus loin font le point sur le sujet.
- Certaines outils ont été développés, à l'instar de la gravure sur DISQUES OPTIQUES COMPACTS des données, pouvant pallier aux difficultés de communication. Mais ces mesures connaissent une limite en capacité mémoire.

¹ Voir encadré en annexe pour les spécifications

13. Divers exposés ont été faits par les centres AGRIS/CARIS de quelques pays membres (Italie, USA, Belgique, Pologne, Zambie) et des institutions spécialisées en recherches agricoles : CTA (Technical Center for Agricultural and Rural Cooperation), SPAAR (Special Program for African Agricultural), World Space Corporation, parmi les plus remarquables, sur les efforts d'amélioration des systèmes d'informations à base d'outils spécifiques.

14. La conférence a ainsi tablé sur certains outils de substitution très promoteurs, basés sur le NETCASTING, l'utilisation des formats optimisés en code ISO, des *BROWSERS optimisés pour les données multimédia*, et l'instauration des réseaux équipés de récepteur audionumérique.

15. Un rapport sur le programme de coopération entre la WORLDSPACE et le personnel de WAICENT a été présenté.

16. Ce programme prévoit un système Média-Satellite à accès direct sur les consommateurs, nommé *worldview*, composé essentiellement d'un récepteur très bon marché, d'une parabole miniaturisée (de la taille d'une soucoupe) et d'un logiciel d'exploitation en copyright fourni lors de l'abonnement.

17. Ce dernier ne nécessite ni téléphone, ni équipement onéreux, et est adapté aux pays en voie de développement, pour lesquels des prix de référence ont été étudiés.

IV) L'implication du CDSR-AC

LA COMMUNICATION DU CDSR-AC : CONVERGENCE DE VUE AVEC LES OBJECTIFS DE LA FAO ET D'AGRIS/CARIS

18. Le CDSR-AC a présenté son programme de renforcement des capacités locales de stockage et de traitement de l'information, à travers la mise au point :

- d'une base de donnée sous-régionale disponible sur le Web, d'un site Web pouvant desservir la sous-région et permettant de relayer et soutenir les pays enclavés,
- d'un réseau d'experts de la sous région affilié à une <<discussion group>> sur Internet,
- d'un programme de formation permettant d'asseoir une capacité endogène de réflexion sur les stratégies de développement et d'anticipation, notamment en matière de sécurité alimentaire et d'intégration régionale.

19. Sans être du domaine exclusif de l'agriculture, le programme du CDSR-AC a eu un écho très favorable, et est en conformité avec les nouvelles orientations de l'action de la FAO en général, et des préoccupations majeures de la consultation.

20. En effet une réorientation du traitement des données a été envisagée, avec une priorité accordée au développement des capacités de traitement des Etats Membres, par la mise en place de programmes cadres de gestion de l'information au niveau national et/ou sous-régional, semblable à WAICENT, devant renforcer l'utilisation de technologies et outils basés sur Internet ou similaires.

21. Le CDSR-AC s'est ainsi proposé comme relais catalytique devant appuyer les Etats de la sous-région dans :

- La vulgarisation et promotion des méthodes de traitement et collecte des données, au sens d'AGRIS/CARIS, par la publication des revues et brochures adaptées ;
- La réalisation des monographies spécialisées sur les variétés et recherches locales *non normalisées*;

- La mise au point de thesaurus en langues locales pour une traduction locale et donc une information plus tangible;
- La formation : en prenant part aux cours sous-régionaux de formation. Ces cours sont gérés par le CTA (Technical Center For Agricultural And Rural Cooperation, Information and Capacity Development Departement, Wageningen, the Netherlands)

22. Dans le même ordre d'idée, le dossier GIL :AGRIS/CARIS/TC/3/12 d'avril 1994(présenté et entériné à la troisième consultation technique AGRIS/CARIS des 6-10 juin 1994)², annexé à ce rapport, donne des détails sur le cadre opérationnel de collaboration active avec la FAO.

V) Les recommandations...

23. Les recommandations à l'issue de la consultation vont dans le sens :

- D'une approche participative fondée sur la mise en valeur, l'amélioration et l'utilisation des compétences, pays et institutions locaux;
- D'une décentralisation programmée de la production de l'information, envisagée dans des projets pilotes, devant l'évaluer et la gérer ;
- De l'utilisation des nouvelles technologies de l'information
- De la création et l'expansion d'un partenariat actif, dans l'échange d'information, la formation, et la mobilisation des ressources, visant à incorporer les principes de développement durable dans les programmes stratégiques des pays en développement.

Voici du reste les principales recommandations issues de la consultation :

(a) La Consultation a souscrit à la proposition générale de la FAO consistant à recentrer le rôle d'AGRIS/CARIS sur la réalisation des objectifs du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, en concentrant les efforts sur la diffusion de renseignements agricoles diversifiés auprès d'un public plus large.

² Annexé au présent rapport.

- (b) La Consultation a approuvé la proposition tendant à accorder la priorité au renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'information, de nature à permettre une gestion efficace et autonome de l'information agricole nationale.
- (c) La Consultation a félicité la FAO de sa proposition tendant à accroître la participation et la coopération des parties prenantes à AGRIS, renforçant ainsi la pertinence et la valeur du système.

24. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

- (d) La Consultation **a recommandé** que l'évolution proposée d'AGRIS aille dans le sens d'un élargissement de la diffusion et du contenu du système, d'une décentralisation et d'une simplification du traitement des données.
- (e) La Consultation **a reconnu** la nécessité d'une période de transition qui devrait se terminer avant la fin de 1999. Elle s'est félicitée de l'annonce, faite par la FAO, du maintien des activités et des rôles centraux actuels d'AGRIS/CARIS, et de la poursuite de la production des produits d'information actuels.
- (f) La Consultation **a recommandé** qu'une évaluation du système existant soit effectuée au début de la période de transition, concernant en particulier les éléments suivants:
- enseignements tirés des expériences passées d'AGRIS/CARIS,
 - besoins des utilisateurs,
 - identification des parties prenantes visées,
 - identification et instauration de partenariats avec les systèmes existants de gestion de l'information agricole.

Les conclusions de cette évaluation devraient mettre en évidence les activités qui rendront le système plus efficient et plus efficace, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement.

(g) La Consultation **a recommandé** que des projets pilotes soient lancés dans un nombre limité de pays pour valider les propositions, et évaluer la viabilité d'un système décentralisé. Pour ce faire, les projets pilotes devraient:

- instaurer des partenariats avec d'autres initiatives multilatérales et bilatérales de gestion de l'information agricole,
- jouer un rôle plus dynamique de diffusion de l'information et sensibiliser certains utilisateurs à AGRIS/CARIS,
- maintenir la communication par des moyens appropriés, afin de permettre l'accès de toutes les parties prenantes à l'information,
- donner accès à des informations agricoles plus diversifiées, telles que le texte de documents référencés dans AGRIS, des informations multimédias, des statistiques, des informations sur les activités de recherche, etc.

(h) La Consultation **a recommandé** que soit nommé un Comité Ad Hoc qui nommera à son tour les comités suivants et rédigera leur mandat:

- **Comité technique AGROVOC**, compte tenu de sa très grande valeur, de sa nature multilingue et de l'importance qu'il y a à le maintenir et à l'étoffer,
- **Comité structurel AGRIS**, compte tenu de la nécessité de simplifier les procédures et formats de présentation des données,
- **Comité consultatif**, chargé de diriger les activités identifiées lors des évaluations dans les projets pilotes et les recommandations formulées par les Comités techniques. À la lumière de ces considérations, il proposerait une stratégie et un plan de mise en oeuvre à la prochaine Consultation technique pour examen.
- La prochaine consultation aura lieu en juin 2000.

Evaluation et Conclusion

25. Les réformes proposées et les recommandations à l'issue de la consultation s'inscrivent dans une approche participative fondée sur la mise en valeur,

l'amélioration et l'utilisation des compétences, pays et institutions locaux. Elles tendent à favoriser :

- L'utilisation des nouvelles technologies de l'information
- La création et l'expansion d'un partenariat actif, dans l'échange d'information, la formation, et la mobilisation des ressources, visant à incorporer les principes de développement durable dans les programmes stratégiques des pays en développement.

26. Cette consultation a donné l'occasion au CDSR-AC, une fois de plus, de s'intégrer dans le contexte d'autres programmes mondiaux, et des tendances récentes, qui reconnaissent que le renforcement des capacités est la priorité, mais aussi une condition nécessaire, à la réalisation finale de l'objectif du développement durable en général, et de la sécurité alimentaire en particulier.

27. Elle a aussi permis au centre de confronter son expérience de gestion de base de données pluri-pays à d'autres systèmes d'envergure. Ainsi le modèle conceptuel des données de la base de données FAOSTAT, les systèmes de gestion documentaire électronique, et les concepts de bibliothèques virtuelles présentés notamment par le <<National Agricultural Library >> (United States Department of Agriculture, Beltsville) nous ont permis d'appréhender des outils assez élaborés permettant de parfaire notre approche conceptuelle du traitement de l'information, et d'orienter nos investigations futures vers des créneaux promoteurs.

28. La participation effective du Centre, a permis d'envisager un programme de collaboration avec d'autres institutions participant à AGIRS/CARIS, visant notamment la formation sur les méthodes de traitement des données du système AGRIS/CARIS, et la vulgarisation de ces méthodes.

29. En définitive, l'action du CDSR-AC est mieux connue, et les gains en synergie seront évidents

30. Nous terminerons ce rapport en présentant brièvement, sous forme d'encadrés, la FAO et le WAICENT.

Annexe 1 :

LA FAO et le WAICENT

Le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se compose d'éléments spécifiques que nous allons décrire.

La FAO doit faire face aux demandes de plus en plus nombreuses qui lui sont faites de préparer, gérer et diffuser l'information qu'elle produit pour des audiences les plus larges possibles, de la façon la plus efficace, en utilisant les technologies les plus récentes, et au moindre coût.

Le système WAICENT a ainsi été créé à la FAO, pour rassembler et recentrer les multiples activités liées à l'information, les bases de données et les services de publication de cette vaste institution pluridisciplinaire internationale. Il fallait également réorienter ces activités pour profiter des progrès rapides réalisés en matière de technologie de l'information.

WAICENT a été créé pour répondre aux principaux besoins suivants :

- étendre le champ des informations traitées par la FAO ;
- améliorer et rationaliser la gestion interne des données ;
- renforcer et simplifier le flux d'informations à destination et en provenance des pays membres ;
- réduire les coûts des systèmes à toutes les phases de réception, de traitement et de diffusion de l'information ;
- atteindre les audiences ciblées par la FAO avec plus d'efficacité et à un moindre coût.

Les principaux avantages pratiques sont au nombre de trois :

- capitaliser la production intellectuelle de l'Organisation en conservant une mémoire institutionnelle sous format électronique;
- accroître la disponibilité de l'information pour des utilisateurs multiples, en apportant une efficacité et une rentabilité accrues;
- alléger la tâche des pays membres en leur permettant d'accéder aux ressources d'information de la FAO.

WAICENT comprend trois éléments interactifs et complémentaires :

- **FAOSTAT**, pour le stockage et la diffusion de données statistiques;
- **FAOINFO**, qui rassemble des données hypermédia (c'est-à-dire, texte, images, son et vidéo); et
- **FAOSIS**, qui contient des systèmes d'information spécialisés.

FAO S T A T

Ce système regroupe, dans un seul service de base de données statistiques, des séries chronologiques de données concernant la démographie, l'agriculture, la pêche et la foresterie

provenant, à ce jour, de 210 pays et territoires. Il comprend aussi des statistiques sur les flux commerciaux, l'aide alimentaire, l'aide au développement, et les résultats des enquêtes du Recensement agricole mondial sur la consommation alimentaire et les budgets des ménages. Le logiciel a été mis au point pour permettre aux utilisateurs de sélectionner et organiser l'information statistique sous forme de tableaux et graphiques répondant à leurs besoins particuliers. FAOSTAT est disponible à la fois sur internet, disques CD-ROM, disquettes et annuaires imprimés ainsi que sur d'autres publications spéciales.

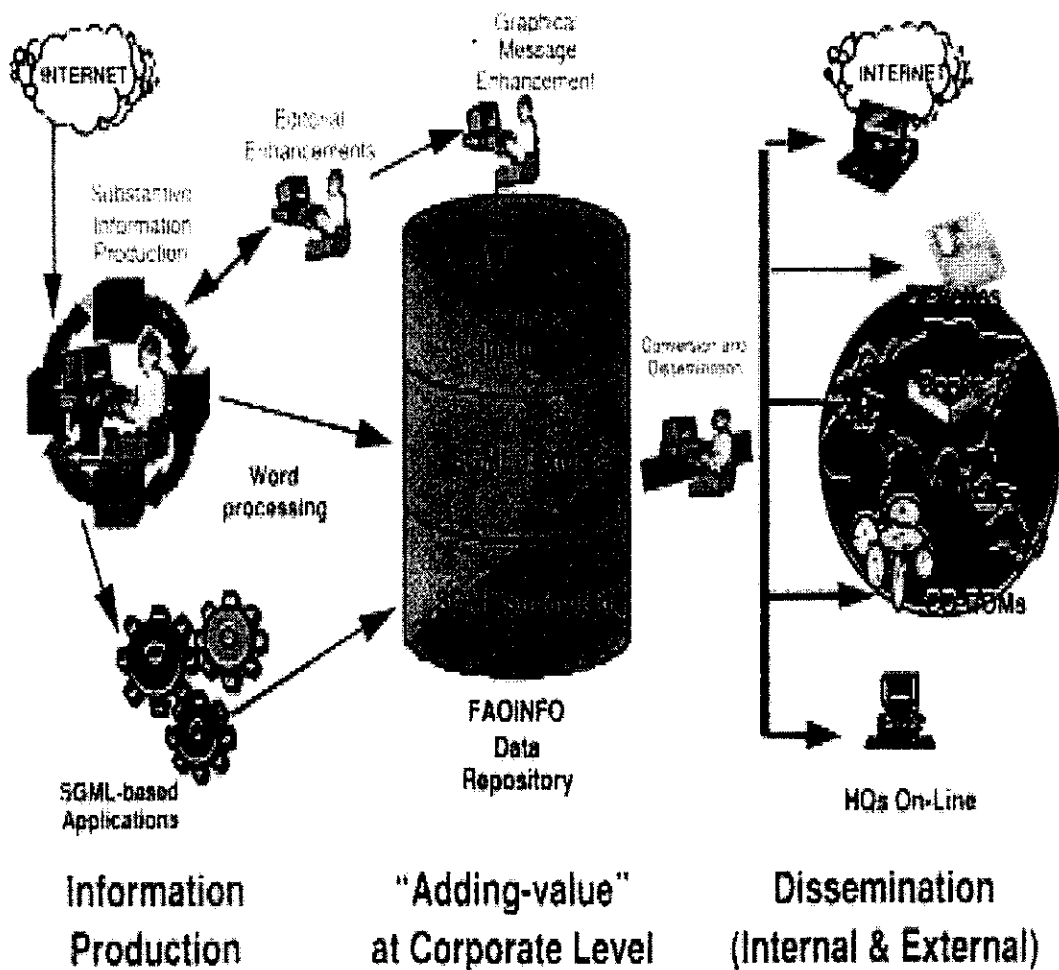
La conception de FAOSTAT est très proche de celle des systèmes AGRIS (Système international d'information sur les sciences et la technologie agricoles), et CARIS (Système d'information sur les recherches agronomiques en cours). Chaque pays ou organisation intergouvernementale fournit des données statistiques originales que la FAO se charge ensuite de regrouper et d'introduire dans une base de données. La différence réside dans l'absence de présentation normalisée pour FAOSTAT, les données sont mappées et converties lorsqu'elles arrivent à la FAO.

FAOINFO

Le but poursuivi par FAOINFO est de mettre au point l'infrastructure et les procédures nécessaires à la préparation, à l'organisation, au stockage et à la diffusion des données textuelles et hypermédia. Comme pour FAOSTAT, une des activités clé de ce groupe est de modifier la façon dont l'information est préparée et traitée par l'Organisation. Des modèles de traitement de texte ont été conçus et sont mis en service afin que

les documents soient correctement présentés lorsqu'ils sont préparés dans les départements. Les enregistrements sont alors automatiquement convertis en documents de forme structurée, écrits en langage SGML (Standard Generalized Markup Language), traités par un système de gestion de documents et placés dans une zone de stockage de documents électroniques de l'Organisation. Là, ils sont indexés par l'unité chargée des documents de la FAO et les citations sont ajoutées aux bases de données de la Documentation de la FAO (FAODOC) et du AGRIS avec des connexions permettant le retour aux enregistrements en texte intégral. La sortie des données peut aussi être facilement réalisée en présentation HTML pour les pages World Wide Web de la FAO ou en toute autre présentation appropriée pour l'impression ou d'autres formes de diffusion électronique.

Un nouveau système, **MédiaBase** pour fichiers hypermédia, tels que photos, son, vidéo et graphiques, a été également mis en place avec la possibilité de connecter ces fichiers aux documents appropriés dans la zone de stockage de l'Organisation. Ce système permet aussi un accès pour une recherche séparée de photos ou autres matériels graphiques à utiliser dans de nouvelles publications ou sur le Web. L'objectif général est de réorienter l'ensemble des activités de publication vers un système central de base de données où l'information est préparée de façon décentralisée mais gérée et présentée par un service centralisé à usage multiple, comme l'indique le diagramme ci-dessous :



CIRCULATION DES DONNEES DES PUBLICATIONS

FAOSIS

FAOSIS, tout comme FAOSTAT et FAOINFO, rassemble des données qui sont de son ressort. Trois principaux systèmes d'information sont actuellement accessibles par FAOSIS:

- Le **Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)**, fournit des bulletins réguliers sur la production et les marchés des cultures vivrières au niveau mondial, et des rapports de situation à l'échelon de la région et des pays.
- Le **Système mondial d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-SI)** est l'outil

de communication clé du Programme mondial de gestion des ressources zoogénétiques pour l'élevage; on peut y consulter une abondance de données, outils, directives, références *et contacts*.

• Le **Système de prévention et de réponse rapide (EMPRES)** contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes. Le terme "transfrontière" se rapporte aux principales épizooties qui ont une incidence importante sur les économies, les échanges commerciaux et/ou la sécurité alimentaire; fondamentalement, il s'agit *des cas* où le *contrôle* et la gestion de *l'importation des animaux* nécessitent une coopération entre pays pour prévenir les principales situations d'urgence. Le système comprend deux éléments: les maladies du bétail et la lutte contre le criquet pèlerin.

Annexe 2 PROGRAMME DES TRAVAUX

Quatrième Consultation technique des centres participant à AGRIS et CARIS Rome, 8-11 juin 1998

- 1 Ouverture de la Consultation et déclarations liminaires
- 2 Election des membres du Bureau
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Présentation des résultats de la Consultation d'experts sur la refonte d'AGRIS et CARIS
- 5 Présentation de WAICENT et du nouveau rôle d'AGRIS et de CARIS dans ce contexte
- 6 Présentation des activités de gestion de l'information dans les pays et instituts respectifs
- 7 Mandat ' et attributions des nouveaux systèmes d'information AGRIS et CARIS compte tenu des priorités actuelles établies par les Etats Membres
 - 7.1 Buts et objectifs
 - 7.2 Structure et fonction des organes participants
 - 7.3 Considérations opérationnelles
 - 7.4 Programme de travail proposé
- 8 Date et lieu de la prochaine réunion
- 9 Autres questions
- 10 Adoption du rapport